



Aywaille, le 4 juin 2020

## **Objet : Conditions pratiques de la reprise du 8 juin – Implantation de Deigné**

Chers Parents,

C'est avec plaisir que nous constatons que beaucoup d'entre vous ont fait le choix de remettre leurs enfants à l'école ce lundi 8 juin. Toute l'équipe éducative est occupée à préparer avec enthousiasme ce retour.

Comme indiqué dans la dernière communication, l'école post-confinement sera différente de celle connue avant. Les autorités ont été très claires à ce propos : l'objectif principal de ce retour à l'école est de renouer du lien social. Les journées seront partagées entre apprentissages (révisions, consolidations et nouveaux apprentissages), discussions pour appréhender ensemble les derniers événements et activités sociales.

Voici les conditions de cette reprise, qui doivent être suivies à la lettre.

### **1/ Règles de sécurité**

- Le port du masque est obligatoire en cas de contacts entre adultes (enseignants, parents, ...)
- Le lavage des mains reste obligatoire plusieurs fois par jour, notamment au moment d'arriver à l'école et de la quitter ;
- Le repas froid sera pris en classe, avec le titulaire ;
- **L'enfant présentant des signes cliniques doit rester à la maison ;**
- Les parents d'élèves présentant des symptômes en cours de journée seront contactés immédiatement pour récupérer leur enfant et l'enfant et ses contacts devront être testés ;
- La distanciation sociale ne s'applique plus entre les enfants, mais reste d'application entre les enfants de Primaires et les adultes.

### **2/ Organisation pratique**

*\*Le matin :*

Pour éviter tout rassemblement, les enfants doivent arriver entre 8h15 et 8h30 en respectant l'entrée qui leur est assignée :

- Elèves de maternelle, P1 et P2 : via la barrière à l'entrée de l'école.
- Elèves de P3, P4, P5 et P6 : via la barrière de l'autre côté de la cour de l'école (attention : l'accès dans le petit chemin doit se faire à pied : aucun véhicule n'est autorisé à y pénétrer).

**Les familles composées de plusieurs enfants doivent se présenter à la grille assignée à l'enfant le plus âgé.**

Une institutrice sera dans la cour de récréation pour accueillir votre enfant, lui faire se laver les mains et s'assurer qu'il rejoint immédiatement sa classe, où sa titulaire l'attendra.

*\*Le midi :*

-En primaire, les enfants doivent rester à l'école toute la journée. Ils ne pourront pas quitter l'école sur le temps de midi et prendront leur repas en classe.

En cas de demande particulière à ce sujet (rendez-vous médical ou autre), je vous invite à contacter le titulaire de votre enfant.

-En maternelle, les enfants qui quittent l'école à midi ne peuvent pas revenir avant le lendemain. L'instituteur doit être prévenu de ce départ anticipé, au plus tard le matin, lorsque l'enfant est déposé à l'école.

*\*La fin de journée :*

L'école termine à 15h30 sauf le mercredi (12h).

Les groupes d'élèves seront amenés à tour de rôle à la rue par les enseignants, par la même grille que celle qui a été assignée pour l'arrivée du matin.

Pour éviter tout rassemblement, ne sortez de votre véhicule que quand c'est le moment de reprendre votre enfant.

### **3/ Garderie des élèves en dehors des heures scolaires**

La garderie reprend aux conditions et tarifs habituels.

Avant 8h15 ou après 16h, le parent qui dépose ou vient rechercher son enfant peut accéder aux bâtiments. Il doit être masqué et doit quitter au plus vite les lieux. Un distributeur de gel hydroalcoolique sera placé sur la barrière : tout adulte pénétrant dans l'enceinte de l'école doit préalablement l'utiliser pour se désinfecter les mains.

### **4/ Siestes**

Les plus petits auront l'occasion de faire la sieste l'après-midi. Conformément aux consignes de l'ONE, les parents doivent fournir une couverture et un drap individuels. Faute de ceux-ci, l'enfant ne pourra pas faire de sieste.

### **5/ Fréquentation des cours**

- Si vous avez fait le choix de ce retour, nous vous demandons de veiller à ce qu'il soit présent tous les jours afin de garantir le bon déroulement des activités de la classe.
- Si vous avez fait le choix de garder votre enfant à la maison, vous avez la possibilité de solliciter directement auprès du titulaire de votre enfant copie des travaux qui auront été réalisés pendant la classe. Il ne préparera pas de travail spécifique pour ces enfants et ne corrigera pas le travail réalisé à la maison.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire.

P. CRUTZEN  
Directrice